

Étude de l'impact du caractère désormais obligatoire des enquêtes de conjoncture dans l'industrie

*José BARDAJI¹, Olivier BIAU²,
Vincent BONNEFOY³ et Jean-Baptiste PINAULT⁴*

Les principales enquêtes de conjoncture de l'Insee bénéficient du statut d'enquête obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2004. Cet article étudie l'impact de cette modification sur le comportement de réponse des chefs d'entreprise.

Trois enquêtes de conjoncture sont menées dans le secteur de l'industrie : l'enquête mensuelle de conjoncture, l'enquête trimestrielle sur les investissements et l'enquête semestrielle sur la situation de trésorerie. Seules les deux premières bénéficient du statut d'enquête obligatoire. L'absence du caractère obligatoire pour l'enquête *Trésorerie* constitue un élément essentiel dans le cadre de cette étude, car elle permet de disposer d'un groupe de contrôle, étant donné la proximité des trois échantillons.

Les différentes modélisations retenues confirment l'impact significatif de l'attribution du caractère obligatoire sur le taux de réponse des enquêtes.

¹ DGTPE

² Commission européenne, DG-ECFIN

³ Drees

⁴ Dese, Insee

